

La jeunesse

du député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall). Tout d'abord, en lisant l'avis de motion, j'avais pensé que sa proposition aurait beaucoup plus d'ampleur que ne l'indique le détail de ses explications. Suivant sa motion, le député souhaite que le gouvernement étudie l'opportunité de créer un ministère d'État chargé de formuler une nouvelle politique générale intéressant la jeunesse. En décrivant le ministère dont il envisage la création, il tend à insister sur les sports, sur l'établissement de groupes de jeunes, sur la formation de citoyens canadiens en bonne santé, et semble songer surtout à l'école primaire.

Sa motion n'est pas sans valeur, mais elle gagnerait sans doute à être développée. Qu'il me soit permis de motiver mon opinion. Avant de devenir député, j'ai été professeur dans une école secondaire. J'ai été fort préoccupé par le désenchantement de bien des jeunes gens, surtout de mes élèves du niveau secondaire. J'en voyais un grand nombre arpenter les rues après avoir terminé la treizième année et m'étonnais que des étudiants aussi doués et aussi intelligents ne se soient pas dirigés vers l'université. Ils me répondaient: «A quoi bon?» Ils ne croyaient pas beaucoup à la perspective de trouver un emploi, ni à l'avenir que leur réservait un pays sous des gouvernements libéraux ou conservateurs qui semblaient faire peu pour atténuer le chômage. Cela m'alarmait, car je ne connaissais pas d'indice plus inquiétant et plus menaçant pour notre pays que de voir s'installer le désenchantement parmi ses jeunes.

Je crois que le gouvernement a commencé à le comprendre en 1967. A l'été nous avons constaté le début du phénomène de la désaffection chez les jeunes. Nous en avons vu des milliers abandonner leur rôle traditionnel de travailleur et se mettre à faire de l'auto-stop à travers le pays. Bien plus, le public est devenu conscient d'une incidence beaucoup plus marquée de l'usage de la drogue. En 1967 et les années suivantes, nous avons été témoins de désordres dans les collèges. Il y a eu des émeutes dans les collèges des États-Unis ainsi qu'à l'université canadienne Sir George Williams. De doctes personnages, par l'intermédiaire des journaux et d'autres media, ont parlé du fossé des générations. Nous avons entendu ceci bien souvent.

Les gens ont commencé à se demander ce qu'il était advenu des jeunes gens qui avaient adopté de nouveaux styles de vie et prôné de nouvelles attitudes à l'égard de la pollution. Le gouvernement s'en est inquiété. J'aimerais penser qu'il s'en est inquiété par réel intérêt à l'égard des jeunes. Peut-être que certains honorables députés s'en souciaient mais il y avait également la crainte de troubles sociaux. Ainsi, on a cherché à apaiser ces jeunes qui ne semblaient pas à leur place dans notre société.

En 1969, le secrétaire d'État de l'époque a mis en place un comité des jeunes pour étudier les problèmes que je viens de décrire. Alors que le comité étudiait ces problèmes, chacun s'est rendu compte qu'il fallait remédier au chômage croissant chez les jeunes. En 1972, 11 p. 100 des Canadiens âgés de 14 à 24 ans étaient chômeurs. Ainsi, lorsque nous avons été témoins de l'aliénation et du chômage, le Secrétariat d'État a présenté un programme appelé Perspectives-Jeunesse. En examinant la genèse de ce programme, nous y trouvons des mérites, même s'il y a beaucoup de faiblesses. L'une d'entre elles est la suivante: il s'agit davantage d'un programme de possibilités offertes aux étudiants et non pas nécessairement de possibilités aux jeunes.

Je note avec plaisir la présence du secrétaire d'État (M. Faulkner) et du secrétaire parlementaire à la Chambre cet

après-midi. Il y a quelques jours, au cours de la période des questions j'ai interrogé le secrétaire d'État au sujet du programme de Perspectives-Jeunesse. S'adressait-il aux étudiants ou aux jeunes? Selon moi, je n'ai pas reçu de réponse satisfaisante et j'ai l'intention de reprendre cette question dans les jours à venir. En examinant le programme Perspectives-Jeunesse, nous remarquons que les taux d'acceptation des projets soumis par les étudiants universitaires sont de 31 p. 100, ou à peu près, alors que celui des programmes soumis par des jeunes non étudiants tombent à environ 18 p. 100. On appréciera ce qui se produit.

Nous devrions avoir un programme qui s'applique aux jeunes de toutes origines familiales et sociales. De la façon dont le programme est actuellement construit, je crains que le gouvernement libéral se préoccupe davantage d'aider les étudiants des classes supérieures et moyennes. Pourquoi cela, monsieur l'Orateur? La raison est, je le crains, que les étudiants des classes moyennes et supérieures savent le mieux exprimer leurs besoins. Ils ont de ce fait un avantage marqué sur les jeunes provenant de familles défavorisées sur le plan social et économique. Ce sont également les jeunes les plus éduqués et les plus éloquentes qui vont réagir le plus violemment si rien n'est fait pour résoudre les problèmes que j'ai mentionnés précédemment.

Ainsi, j'estime que la motion soumise par le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe prévoyant la création de ce ministère soit suffisamment globale pour s'étendre à tous les jeunes et non pas seulement à ceux qui fréquentent l'école primaire. La motion devrait porter sur les jeunes de tous les âges et de toutes origines jusqu'au niveau universitaire. Si un tel ministère était créé et si son activité englobait toute notre jeunesse, alors je pense qu'il pourrait contribuer beaucoup à résoudre le problème d'aliénation qui affecte un si grand nombre de nos jeunes.

Des voix: Bravo!

M. Symes: Si nous nous intéressons à la jeunesse, je pense que les occasions ne manqueront pas de faire bon usage de son enthousiasme et de ses dons. Je me suis aperçu que les jeunes se préoccupent beaucoup de la qualité de la vie, de la conservation du milieu, de la pollution et de toutes les formes de destruction qu'ils voient autour d'eux. Je suis sûr qu'un ministère d'État de la jeunesse pourrait inviter les jeunes à participer à des programmes destinés à préserver l'environnement et à rendre la vie plus agréable dans notre pays. Je sais que les jeunes s'intéressent également beaucoup aux services sociaux et sont prêts à venir en aide à leurs contemporains tels que les personnes défavorisées vivant dans des taudis. Je suis sûr que leurs connaissances et leur enthousiasme pourraient également être utilisés dans des services sociaux comme les garderies, par exemple. Les jeunes recherchent la paix et l'harmonie, non seulement dans le monde mais encore chez eux, dans leur pays.

Un tel ministère, monsieur l'Orateur, donnerait à nos jeunes une excellente occasion de mieux faire connaissance les uns avec les autres. En disant cela, je pense particulièrement aux jeunes d'origine canadienne-française ou anglaise. S'ils parviennent à se connaître, nous pourrions peut-être surmonter certaines des difficultés qui empoussent la vie des adultes au Canada. Donc, si nous voulons qu'il y ait des occasions d'emploi dans ces domaines, la création d'un ministère d'État semblable à celui dont je viens de parler serait, je pense, très utile.